

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

N°09-2023

Date de convocation :
02/01/2023

Date d'affichage :
27/01/2022

**Nombre de conseillers en
exercices : 11**

**Nombre de conseillers qui
ont délibéré : 7**

Nombre de pouvoirs : 3

**Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0**

**Objet : Maison France
Service – Accord de
principe**

**Certifié exécutoire
compte tenu de :
Sa transmission en
Préfecture le :**

Et de sa publication le :

Le Maire

L'an deux mille vingt-trois, le neuf janvier à 18h31, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1^{er} adjoint, CLÉRÉ Denis,

Mme. La 2^{ème} adjointe, LEGROS Alexandra

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme SINOQUET Valérie, et Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre

Étaient absents excusés : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre), Mme MEULIN Maryline (donne pouvoir à M. BOULET Bernard), M. VAN LAECKEN Patrick (donne pouvoir à M. SINOQUET Régis) et Mme KIENZEL Delphine.

Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre est désignée secrétaire de séance.

MAISON FRANCE SERVICE – ACCORD DE PRINCIPE

Monsieur le Maire présente le dispositif et le projet d'implantation d'une Maison France Service dans la mairie annexe de SAINT-PIERRE-A-GOUY. Monsieur le Maire précise que sans financement, la commune ne pourrait pas concrétiser le projet.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité

- Donne son accord de principe pour la création d'une Maison France Service dans la mairie annexe de SAINT-PIERRE-A-GOUY sous réserve d'une participation financière à définir au réseau cantonal et/ou communautaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.



**Pour extrait conforme,
Le Maire
Régis SINOQUET**